

SAVIGNY-LE-TEMPLE

AGENDA 21

2018-2020

Plan d'actions 2018

Décembre 2017

1 – Cadrage du troisième agenda 21 de Savigny-le-Temple

L'Agenda 21 local de Savigny-le-Temple constitue l'outil privilégié de traduction des principes du développement durable sur le territoire. C'est à la fois un programme d'actions et un processus qui ancre la collectivité dans une démarche d'amélioration continue de l'ensemble de ses politiques et projets. L'Agenda 21 est un projet itératif qui permet progressivement de renforcer l'action locale. Cela exige l'implication de toutes les parties prenantes : les élus, les services, les agents municipaux, les partenaires institutionnels (administrations, établissements publics, chambres consulaires ...), les acteurs locaux (associations, entreprises...), et bien sûr les Savigniens.

L'implication de la commune de Savigny-le-Temple dans une réflexion de développement durable, en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et l'Agglomération de Sénart, a été votée par le Conseil Municipal en décembre 2005. Après une première phase de mobilisation interne, le 27 juin 2008, le Conseil Municipal a décidé d'engager l'élaboration d'un premier Agenda 21 local adopté le 9 avril 2010. S'inscrivant dans la continuité, le deuxième agenda 21 réalisé sur la période 2015-2017 et le troisième agenda 21 prévu sur la période 2018-2020 constitue une démarche et un projet de territoire global, transversal et qui a pour rôle essentiel :

- **de mobiliser et responsabiliser les savigniens, notamment les jeunes, sur les enjeux du développement durable, notamment en renforçant l'expression de la démocratie locale**
- **d'améliorer la durabilité du territoire en termes :**
 - d'aménagement et de gestion : urbanisme, habitat, commerces, agriculture et autres activités économiques, espaces naturels,
 - de mobilité,
 - de qualité de vie (animation, services de proximité,...).
- **de renforcer l'exemplarité de la commune, de ses élus et de ses agents en matière de développement durable,**

Au niveau opérationnel, elle doit répondre à trois exigences :

- **améliorer les synergies des acteurs publics de la nouvelle agglomération (Agglo, EPA ...)** pour une meilleure prise en compte des enjeux
- **garantir à la démarche un caractère transversal, pragmatique et adaptable dans le temps** mettant en œuvre des actions concrètes, lisibles, visibles et utiles qui ne s'ajoutent pas aux autres projets
- **générer des économies de ressources naturelles, et donc optimiser les ressources financières, sur l'ensemble du territoire, via les pratiques des habitants et des acteurs locaux dont la commune**

La mobilisation et la participation de tous les acteurs est un des principes fondamentaux de la démarche d'élaboration de l'agenda 21 savignien. Dans ce cadre, plusieurs étapes clés ont été définies pour aboutir, en janvier 2018, à un nouveau programme d'actions de l'agenda 21 local.

- **Le diagnostic développement durable partagé** a été élaboré sur la base du diagnostic des précédents agendas 21, des retours des services et de différents temps d'échanges avec le comité technique, le comité de pilotage et les élus. La rencontre et l'écoute des acteurs à l'automne 2016 et des partenaires au printemps 2017 a permis de collecter les avis et les appréciations de chacun et d'enrichir l'analyse du territoire. Le diagnostic développement durable de Savigny constitue une vision commune du territoire vis-à-vis du développement durable. Il donne à voir les points forts et les points faibles, les opportunités et les menaces identifiés et partagés par les acteurs locaux. Il définit les enjeux auxquels l'agenda 21 doit répondre.

- **La stratégie municipale de développement durable** a été élaborée, en interne, en parallèle entre octobre 2016 et septembre 2017, à partir du diagnostic et en s'appuyant sur les débats avec les acteurs locaux et les Savigniens. La volonté des élus municipaux est déclinée par des orientations stratégiques précisant les ambitions et les objectifs à poursuivre dans le cadre de ce troisième agenda 21 local. Elle fixe les objectifs opérationnels à atteindre sur la période triennale 2018-2020.
- **Le plan d'actions municipal 2017** a été élaboré de manière participative entre septembre 2017 et janvier 2018. Les élus, les agents, les acteurs locaux et les citoyens ont été invités à participer à une série d'ateliers de travail. En traduction opérationnelle de la stratégie, il présente les actions réalisables qui pourraient être entreprises à l'échelle du territoire, en 2018, pour plus de développement durable. Il est constitué de 14 actions fortes. Il privilégie les actions nouvelles et les actions transversales, en consolidant les bonnes pratiques. Y sont adjointes des actions ponctuelles qui contribuent également à atteindre les objectifs fixés par la stratégie municipal mais qui ne feront pas l'objet de fiche action de suivi. Les fiches actions préciseront leur portage et leur financement. Elles serviront de support pour évaluer l'agenda 21 au moyen d'indicateurs permettant d'apprécier leur impact sur la stratégie municipale.

2. Cinq orientations stratégiques pour l'Agenda 21

Cinq orientations stratégiques ont été définies pour répondre aux enjeux du territoire savignien et structurer le plan puis le programme d'actions de l'Agenda 21 local. Elles constituent les fils conducteurs de l'engagement de la ville pour le développement durable du territoire et l'amélioration du fonctionnement de la collectivité.

- ➔ **Participer localement à la lutte contre le changement climatique et diminuer la dépendance aux énergies fossiles et ainsi la précarité énergétique**
- ➔ **Préserver les ressources naturelles et la biodiversité pour développer un cadre de vie de qualité pour tous**
- ➔ **Inciter à des modes de productions et de consommations plus durables et plus responsables**
- ➔ **Renforcer la solidarité et l'épanouissement humain**
- ➔ **Organiser et animer la mobilisation des acteurs locaux sur les enjeux du développement durable**

Pour chacune de ces orientations stratégiques, des objectifs précisent le cadre de l'action et les ambitions de la commune d'ici fin 2020.

3. Plan d'actions 2018

Actions faisant l'objet d'une fiche action de suivi

Orientations stratégiques	Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs : résultats Attendus	Propositions d'actions des groupes de travail habitants et acteurs locaux et personnel communal
Participer localement à la lutte contre le changement climatique et diminuer la dépendance aux énergies fossiles et ainsi la précarité énergétique	Thématique 1 Participer localement à la lutte contre le changement climatique par la sobriété énergétique de tous les bâtiments et de l'éclairage public	Construire les bâtiments publics à énergie passive ou positive en développant le recours aux énergies renouvelables	100 % des équipements municipaux	
		Construire des programmes à énergie passive ou positive	-20% par rapport à la réglementation en vigueur (RT 2012 puis RT 2015) pour 100 % des logements et des bureaux utilisation de matériaux bio-sourcés	Négocier avec les promoteurs des programmes performants ayant recours aux énergies renouvelables et aux matériaux bio-sourcés
		Diminuer les consommations énergétiques des bâtiments publics existants	10% en 3 ans	Changer les systèmes d'éclairage au fur et à mesure (LED) Faire des travaux d'isolation (2 ^{ème} tranche Louise Michel- renforcement de l'isolation en toiture- et logements des gardiens) et de régulation de chauffage)
		Atteindre la norme BBC pour les prochaines réhabilitations de bâtiments publics	100% des équipements	
		Optimiser les consommations énergétiques liées à l'éclairage public	60% par rapport à 2012	Réduire l'éclairage nocturne (intensité, secteurs, nombre de candélabres, système de détection)
		Informer et accompagner les savigniens sur les travaux de rénovation en matière énergétique et les aider à lutter contre la précarité énergétique	100 foyers/an destinataires de conseils et d'information	Renforcer les partenariats avec les structures de conseils (ALE,...) pour : - Accompagner les habitants pour les aider à installer davantage de dispositifs d'énergie renouvelable, mutualiser les achats en énergie renouvelable - Programmer des balades thermiques et communiquer sur la thermographie aérienne - Mener des actions de sensibilisation auprès des savigniens pour réduire leurs consommations énergétiques (défis famille à énergie positive...) Travailler en direction des bailleurs pour l'amélioration des performances énergétiques
	Thématique 2 Participer localement à la lutte contre le changement climatique par le développement des modes de déplacements	Poursuivre la remise à niveau et le maillage des liaisons douces et renforcer l'usage des modes doux de déplacement, des transports en commun, du covoiturage et de l'autopartage	29,5 Kms à reprendre et 15 Kms supplémentaires à l'issue du SD réseau vert : 200 000 €/an 20% de fréquentation supplémentaire des transports en commun 5% de réduction des stationnements et pacification des circulations, aux abords des écoles	Remettre en état les liaisons douces, assurer les continuités et renforcer la signalétique Développer les services liés à l'usage du vélo Implanter des consignes à vélos dans tous les équipements publics majeurs Favoriser la marche et le vélo dans nos déplacements notamment aux abords des écoles dans le respect de tous les usagers

	alternatifs à la voiture et des pratiques de mobilités durables	Rationaliser les déplacements des véhicules de la flotte municipale à énergie fossile et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre	20% des kilomètres et des consommations	Optimiser la gestion de la flotte automobile Mettre en place un système d'assistance et de réparation de vélos pour le personnel Réaliser un plan de déplacement de l'administration
Préserver les ressources naturelles et la biodiversité pour développer un cadre de vie de qualité pour tous	Thématique 3 Préserver la ressource en eau par la maîtrise des consommations d'eau potable et l'amélioration de la qualité des rus	Diminuer les prélèvements dans la nappe de Champigny	15% en 3 ans	
		Poursuivre la diminution des consommations d'eau de la ville	5% en 3 ans	Généraliser les économiseurs d'eau (mousseurs et chasse d'eau à double vitesse) Faire une campagne d'affichage dans les sanitaires sur les économies d'eau Renforcer le suivi des interventions pour les fuites d'eau et contrôler fréquemment le débit des régulateurs Récupérer l'eau des toitures pour l'arrosage des espaces publics (potager du Domaine de la Grange) Installer des détecteurs de pluie sur l'arrosage automatique) Etudier la mise en place dans certains équipements d'un double circuit pour l'eau
		Viser le bon état global des rus de Balory et de Savigny pour 2021 (conformément aux objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux pour les masses d'eau et les petits cours d'eau)	Plan de gestion approuvé	Nettoyer les berges et les rus en partenariat avec l'agglomération Communiquer sur les relevés de captages
	Thématique 4 Développer des pratiques de gestion des espaces naturels respectueuses de la biodiversité	Maintenir les surfaces à vocation agricole	100%	Défendre la position de la ville au niveau du schéma directeur de l'agglomération
		Favoriser le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs	1 action dans le cadre de la charte de l'Agglomération 20% de produits bio dans la restauration collective	Faire respecter les règles de lutte contre la pollution des sols et de l'environnement Favoriser le maintien des variétés potagères et fruitières anciennes (Domaine de la Grange, verger de la ferme du Coulevrain) Organiser des échanges entre les professionnels de l'agriculture et les associations
		Favoriser le développement d'une agriculture de proximité en circuit court	1 projet concrétisé	Engager une réflexion sur une restauration collective intercommunale qui soutienne les agriculteurs locaux Poursuivre et animer les jardins partagés Faire la promotion des terrains de la ville pour le développement de l'agriculture de proximité et les circuits courts
		Faire progresser les pratiques des services municipaux	Maintien des surfaces en espaces naturels en gestion différenciée, et du zéro-phyto dans les espaces publics	Communiquer sur la gestion différenciée et le fauchage tardif (formations, échanges d'expérience...) Végétaliser l'ancien cimetière

		Développer les refuges pour la biodiversité dans les constructions et dans les espaces naturels	1 nouveau site/an	Poursuivre l'installation de refuges pour la biodiversité dans les différents quartiers de la ville Favoriser l'implantation de haies dans les champs et dans les lotissements pour la biodiversité Mettre en œuvre d'une toiture végétalisée sur la salle de boxe Organiser des conférences et des sorties écologiques (apiculture, corridors écologiques, interprétation des paysages,...)
Inciter à des modes de productions et de consommations plus durables et plus responsables	Thématique 5 Inciter à un développement du secteur économique plus durable et développer des modes de consommation plus responsables	Veiller à la réalisation et la réhabilitation de bâtiments intégrant les cibles du DD	100% des bâtiments industriels faisant l'objet d'une construction ou d'une réhabilitation	
		Contribuer au développement des éco-activités : économie verte et/ou l'économie circulaire	1 nouvelle entreprise/an	
		Requalifier et diversifier l'offre en commerces, services et artisanat de proximité en soutenant les activités les plus responsables d'un point de vue de DD	Confortement et diversification des commerces dans chaque centre commercial de quartier (nombre et types de commerces) Renforcement du niveau de la médecine de proximité (augmentation du nombre de praticiens)	Promouvoir la charte de développement durable
		Promouvoir les modes de consommations alternatifs : bio, produits locaux, commerce équitable...	1 animation chaque année avec les structures municipales	Participer à la quinzaine du commerce équitable et s'inscrire dans la campagne nationale Mettre en place des critères pour favoriser les circuits courts, les produits bio ... dans le marché de restauration collective Utiliser des produits bio et équitables lors des manifestations de la ville Etudier la mise en place d'une monnaie locale Proposer des locaux pour des produits bio, terroir... dans les centres commerciaux
		Développer le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour créer de nouveaux emplois non délocalisables (emplois résidentiels: adaptés aux besoins des Savigniens ainsi qu'à leur évolution)	1 projet développé/an	Développer des activités favorisant les emplois d'insertions
		Soutenir les pratiques en faveur de la diminution des déchets	1 action nouvelle développée Diminution de 5 kgs du poids des déchets/an Diminution de 20% du gaspillage alimentaire	Renforcer la communication pour les sorties pédagogiques du type « nettoyage de printemps » Mettre en place une action sur la réduction des impressions et des photocopies Travailler sur le gaspillage alimentaire dans les cantines avec une action visible sur le pain par exemple et sensibiliser les parents Réfléchir à la réutilisation des contenants en restauration collective Privilégier les achats avec peu d'emballage Travailler sur la récupération et le recyclage du matériel dans les centres de loisirs et les centres sociaux Installer un poulailler au Domaine de la Grange

				Favoriser le compostage et développer un partenariat avec une entreprise pour promouvoir le compostage rapide Développer le broyage sur place Renforcer l'implantation des points d'apport volontaire (verres et OM) Organiser un défi zéro déchet
Renforcer la solidarité et l'épanouissement humain	Thématique 6 Développer les solidarités internationales plus durables	Intégrer les enjeux et finalités du DD dans toutes les actions de coopération décentralisée	Implication des 7 villes jumelles dans des actions de coopération conjointes	Retravailler la grille d'analyse des projets au regard du DD en la croisant avec les 17 objectifs mondiaux du DD
	Thématique 7 Renforcer les solidarités et l'épanouissement par le développement de solidarités envers les plus vulnérables : personnes âgées, personnes en situation de handicap ou de fragilité sociale	Poursuivre le renforcement de l'accessibilité aux espaces et services publics, aux logements et aux soins	200 000€/an en moyenne en voirie et 200 000€/an en moyenne pour les bâtiments	Lancer une grande campagne de sensibilisation au handicap Engager les travaux d'accessibilité dans les équipements publics (Millénaire, Château, Gymnase Chanteraine, Ecoles des Rivières, D Clary et des Cités Unies
		Promouvoir la cohésion sociale notamment les échanges intergénérationnels	Développement des actions (2 actions/an)	Mettre en place des ateliers avec les centres sociaux, les lycéens ou les collégiens pour favoriser les échanges intergénérationnels Organiser des visites à domicile des personnes seules (partenariat avec des associations, remise de cadeaux par des enfants...)
		Renforcer les solidarités envers les personnes en situation de fragilité sociale et économique	Diminution de 5% du taux de demandeurs d'emploi Augmentation de 5% du nombre de personnes aidées	Renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emplois précarisés
		Lutter contre la fracture numérique	Accompagnement d'une centaine d'usagers/an dans les démarches dématérialisées	Développer la fibre et multiplier les points de connexions à internet
	Thématique 8 Dynamiser le tissu associatif savignien autour du DD	Engager les associations à intégrer des principes de DD	50 associations regroupant au minimum 1000 adhérents impliqués	Mettre en place des critères de développement durable dans les dossiers de subvention des associations / des bonus de subvention pour les associations exemplaires
		Soutenir l'action des associations en faveur du DD, notamment de l'épanouissement humain	10 conventions de partenariat avec des associations touchant au minimum 500 bénéficiaires	Intégrer les critères du DD dans les conventions
	Organiser et animer la mobilisation des acteurs locaux sur les enjeux du développement durable	Thématique 9 Piloter, suivre, évaluer et rendre compte de la démarche d'agenda 21	Piloter, animer, suivre et rendre compte annuellement, de manière participative et transparente, de l'avancée de chaque action et chaque thématique et globalement de la démarche agenda 21 dans son ensemble	2 réunions annuelles du comité de pilotage 2 réunions annuelles du comité technique 1 réunion annuelle des groupes de travail (habitants et acteurs locaux, personnel)
Evaluer l'agenda 21 et progresser			Point d'étape 3 fois par an Evaluation annuelle	Action continue

	Thématique 10 Mobiliser, informer et concerter les Savigniens et partenaires sur la mise en œuvre de l'agenda 21 et du DD localement	Impliquer les instances de démocratie participative dans le suivi et la mise en œuvre des actions de l'agenda 21, en particulier celles qui s'inscrivent dans leur périmètre (conseils de vie locale, d'écoles de crèches...)	1000 participations à des actions de l'agenda 21, en 3 ans	Action continue
		Impliquer les jeunes dans des projets de développement durable, via les écoles, les centres de loisirs...	1000 participations à des actions de l'agenda 21, en 3 ans	Faire des sorties pédagogiques avec les enfants et monter des projets avec eux Trouver des relais dans les établissements scolaires Présenter les actions de l'agenda 21 lors des journées portes ouvertes des écoles.
		Sensibiliser les Savigniens au développement durable, particulièrement aux problématiques sur la santé (bruit, ondes électromagnétiques, qualité de l'air, alimentation, eau, perturbateurs endocriniens) et valoriser les démarches collectives	Une nouvelle information par mois sur le DD et l'agenda 21 local dans la feuille et sur la page Facebook ou un évènement Un site internet actualisé et pédagogique	Organiser des actions collectives pour sensibiliser les Savigniens (challenges, sorties, conférence)
		Renforcer l'information des Savigniens sur les risques majeurs naturels et technologiques	Mise à jour annuelle et diffusion du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs en parallèle de la mise à jour annuelle du Plan Communal de Sauvegarde	Communiquer le DICRIM en le relayant dans la feuille de Savigny
		Accompagner les actions des Savigniens sur les problématiques locales (RER, couloirs aériens, sites SEVESO...)	Appui à chaque évènement (rassemblement, pétition)	Action continue
		Thématique 11 Faire évoluer les pratiques internes et former les services municipaux pour faire évoluer les pratiques professionnelles et citoyennes	Professionaliser les agents et les élus	100 % des agents ayant suivi une formation en lien avec le DD 1 visite annuelle avec les élus
		Analyser les politiques, les projets municipaux et les procédures internes au regard du DD	Elaboration d'un bilan carbone des émissions de gaz à effet de serre	